

Diocèse de Sens et d'Auxerre

(Dernière mise à jour le : 19/10/2023)

Historique

L'Église de Sens, fondée au 3^e siècle, constitua jusqu'en 1622 la métropole de 7 autres diocèses, dont celui de Paris. En 1790, elle devient le siège d'un éphémère diocèse de l'Yonne dont le territoire est calqué sur ce département. Le concordat de 1801 place cependant l'Yonne sous la juridiction de l'évêque de Troyes. Ce n'est qu'en 1821 que le siège métropolitain de Sens est rétabli pour un diocèse correspondant aux limites du département de l'Yonne. Il englobe donc principalement une partie des anciens diocèses de Sens et d'Auxerre. En 1952, la paroisse de Pontigny est détachée du diocèse afin de constituer le territoire de la Prélature de la Mission de France.

Responsable des archives

Poste vacant

Adresse du service d'archives

Archevêché, 7, rue Française, BP 287,
89005 Auxerre Cedex

Téléphone / Fax

03 86 72 93 93

Adresse mail

nicolas.tafoiry@diocese89.fr

Site internet

Site diocésain en cours de refonte.

Conditions de consultation et de communication

Sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 14h 00 à 17h 00 (fermé en août et entre les 24 et 31 décembre).

Métrage linéaire et dates extrêmes de l'ensemble des fonds conservés

Fonds en cours de traitement.

Instruments de recherche

Non.

Les fonds

Fonds en cours de traitement concernant l'administration diocésaine depuis 1821 (collections de mandements, ordos, actes de catholicité, Semaine religieuse, procès-verbaux de visites canoniques, correspondance du secrétariat de l'Archevêché, conseils archiépiscopaux...etc.). Le fonds s'enrichit également de papiers personnels de prêtres ou d'archevêques.

Une bibliothèque d'histoire locale et d'art religieux ainsi que des collections iconographiques complètent le fonds d'archives.

Les archives paroissiales font l'objet d'un dépôt aux Archives départementales de l'Yonne.